



Timon lepidus lepidus, mâle adulte.
Plaine de la Crau, La Fossette (Fos-sur-Mer,
Bouches-du-Rhône). G. Deso

Le Lézard ocellé

Timon lepidus (Daudin, 1802)

= *Lacerta lepida* Daudin, 1802

IDENTIFICATION

Le lézard ocellé est le plus grand lézard de France. La longueur du corps (du bout du museau au cloaque) peut atteindre 20 cm chez la femelle et exceptionnellement 24 cm chez le mâle, pour une longueur totale de 59 et 75 cm respectivement. Le poids peut atteindre jusqu'à 345 g. Dans le Midi de la France, les plus gros spécimens n'excèdent guère 22 cm de longueur corporelle.

Sa robe permet de le distinguer facilement des autres lézards. Le dos est fait d'un semis d'écaillles noires et jaunes agencées en forme d'ocelles plus ou moins distincts chez la femelle, très marqués chez le jeune. Les flancs sont ornés de belles taches bleu coeruleum, disposées sur deux ou trois rangées. Le dessous de la tête est jaune moutarde, la gorge et le ventre sont de couleur blanc jaunâtre ou blanc verdâtre. Les juvéniles arborent des ocelles blanchâtres à jaunâtres bien marqués sur la partie dorsale, largement ourlés de noir, et des ocelles latéraux peu marqués à peine colorés de bleu pâle lors de leur premier printemps. La couleur de fond est plutôt gris brun à brun dans les premiers mois de vie et nettement verte à partir du premier printemps. L'iris est jaune d'or chez le jeune et rougeâtre chez l'adulte. Le dimorphisme est particulièrement accentué chez l'adulte : le mâle possède une tête large et massive, un renflement à la base de la queue et des pores fémoraux développés.

SYSTÉMATIQUE ET VARIATION

GÉOGRAPHIQUE

BÖHME et CORTI (1993) ont proposé le genre *Timon* Tschudi, 1836 pour *Lacerta lepida*, *L. pater*, *L. tangitanus* et *L. princeps*. Selon CARRANZA *et al.* (2004), ces espèces ne constituent cependant pas une lignée

monophylétique ce qui pourrait remettre en cause la dénomination générique de *Timon princeps* (MATEO 2008). Le récent travail de PAULO *et al.* (2008) suggère l'existence de deux espèces distinctes en Afrique du Nord : *Timon pater* Lataste, 1880 en Algérie et Tunisie et *Timon tangitanus* Boulenger,

1887 au Maroc, et de deux espèces en Europe: *Timon nevadensis* (Buchholz, 1963) dans le sud-est de l'Espagne (depuis la côte orientale de la province de Málaga jusqu'au sud de Castellón) et *Timon lepidus* (Daudin, 1802) dans le reste de l'Europe. La reconnaissance de *T. nevadensis* au rang d'espèce n'est cependant pas admise par tout le monde (MATEO 2008; SINDACO & JEREMČENKO 2008; SPEYBROECK *et al.* 2010) parce qu'il existe une large zone d'introgression morphologique au contact des aires de distribution des taxons *lepidus* et *nevadensis*. L'espèce nominative *Timon lepidus* possède quant à elle quatre lignées phylogénétiquement distinctes en péninsule Ibérique et une seule lignée en France et en Italie. La distinction de sous-espèces valides au sein de l'espèce reste une question ouverte. Trois ont été décrites: *Timon lepidus ibericus* (López Seoane, 1884), au nord-ouest de la péninsule Ibé-

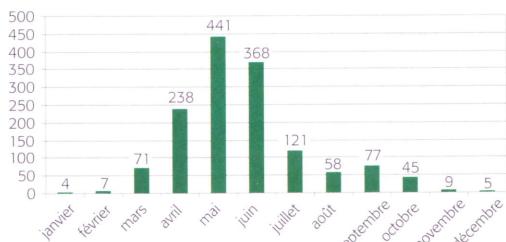
rique, *Timon lepidus otero* (Castroviejo & Mateo, 1998) sur l'île de Sávora près de la La Coruña en Espagne et *Timon lepidus lepidus* (Daudin, 1802) dans le reste de l'aire de distribution européenne (essentiel de la péninsule Ibérique, sud de la France et nord-ouest de l'Italie). Les sous-espèces *otero* et *ibericus* sont débattues et non unanimement acceptées.

ÉCOLOGIE ET BIOLOGIE

Le Lézard ocellé est un habitant typique des paysages méditerranéens. La plupart des milieux lui conviennent, en dehors des forêts denses, des grandes cultures totalement dépourvues d'abris et des zones de marais. Sur le plan climatique, on le rencontre depuis l'étage thermo-méditerranéen aride (températures moyennes de janvier supérieures à 3 °C avec des précipitations inférieures



Couple de Lézards ocellés, *Timon lepidus lepidus*, photographié au sud d'Octon (Hérault), au niveau du sommet le Moural (202 m d'altitude). Le mâle, à gauche, possède une tête extrêmement massive comparée à celle de la femelle. M. Briola/Biotope



Nombre d'observations par mois de Lézard ocellé (1 444 observations).

à 400 mm) jusqu'au supra-méditerranéen perhumide (températures moyennes de janvier comprises entre – 3 °C et 0 °C avec des précipitations pouvant excéder 1 500 mm). Les arbres caractéristiques de ces étages climatiques sont l'Olivier et le Pistachier lentisque pour l'étage thermo-méditerranéen, le Chêne vert, le Pin d'Alep, le Genévrier oxycèdre pour l'étage méso-méditerranéen, et le Pin noir, le Pin sylvestre et les chênes à feuillage caduc (Chêne pubescent dans le sud de la France) pour l'étage supra-méditerranéen. Dans la zone retenue pour l'Atlas, on peut l'observer dans les étendues pierreuses de la plaine du Roussillon, dans les garrigues et maquis peu arborés, dans les escarpements rocheux, dans les vergers secs d'Oliviers et d'Amandiers, et dans les gorges encaissées : gorges du Tarn, de la Jonte, du Gardon et de l'Ardèche par exemple. Les habitats utilisés aux marges de l'aire méditerranéenne sont plus typés. En Lozère, il affectionne les terrains secs à forte tendance méditerranéenne, avec présence de Chênes verts, de Buis et de Genêts scorpions (DESTRE *et al.* 2000). Dans l'Aveyron, on le trouve souvent dans les formations à buis, sur les versants secs et rocheux des gorges du Tarn, dans les « rougiers » qui sont des formations à végétation rase sur sol argileux feuilletté (pelites), et de façon régulière à proximité des hameaux et dans les cimetière qui offrent des milieux stables, riches en abris (LPO AVEYRON 2008). Dans ces deux départements, on notera son absence à peu près totale dans les étendues steppiques des Grands causses qui offrent pourtant des habitats ouverts *a priori* très favorables au Lézard ocellé. Quelques mentions l'indiquent toutefois sur le causse Noir, dans des formations herbeuses incluses dans des forêts de Pins noirs et de Pins sylvestres, et sur le causse du Larzac où il semble toutefois très rare. Dans le Lot en revanche,

l'espèce est étroitement liée aux causses calcaires offrant des landes ouvertes piquetées de ligneux bas et des landes semi-fermées entretenues par le pâturage ovin, ainsi qu'aux pentes exposées au sud où l'érosion naturelle permet le maintien d'un faible couvert végétal (POTTIER 2003). Les petites populations relictuelles et isolées de l'Ariège et de la Haute-Garonne occupent des reliefs pré-pyrénéens relativement pluvieux (Plantaurel et Petites Pyrénées) et sont tributaires de surfaces pâturées perméables et pentues, exposées plein sud (soulanes calcaires avec cortèges végétaux du xérobromion ou du mésobromion) (POTTIER 2005).

Dans les parties méditerranéennes de sa distribution, il occupe la plupart des habitats, avec une préférence marquée pour les milieux secs peu arborés, de type pelouse ou garrigue basse, bien pourvus en amas de pierres, murets, affleurements rocheux. Les espèces végétales qui caractérisent le mieux son habitat sont alors le Brachypode rameux, le Thym, le Romarin, le Chêne kermès, le Chêne vert, les cistes et les filaires. Il est assez commun aux abords des vignes, même lorsque celles-ci sont quasi dépourvues de zones naturelles. Dans ce cas, il se contente des fossés et des talus de chemin. En Camargue, il occupe de façon sporadique les formations sableuses fixées (montilles), colonisées par la Filaire à feuille étroite. Du fait de ses mœurs rupicoles, on le trouve assez souvent à proximité des carrières, sur les bords de route et des autoroutes. Bien qu'il puisse cohabiter de façon étroite avec l'Homme dans les zones rurales (hameaux, mas), on ne l'observe pas dans les zones urbanisées modernes telles que les lotissements, les zones artisanales et industrielles. La présence de gîtes est un élément important de son habitat. Dans plusieurs secteurs de l'aire considérée (Camargue, zones littorales du Gard et de l'Hérault, Aveyron), il vit en association étroite avec le Lapin de garenne qui lui offre à la fois des gîtes sûrs (terriers) et une végétation rase favorable à ses activités de chasse. GRILLET *et al.* (2010b) ont montré l'étroite dépendance du Lézard ocellé envers le Lapin dans l'ouest de la France.

La période d'activité s'étend de début mars à la fin octobre, avec un pic d'activité marqué en mai et en juin, et une décroissance à partir de juillet, en lien avec les fortes chaleurs. L'hibernation est donc courte, et les sorties se font presque toujours bien



Gros plan sur les ocelles bleus qui ont valu à *Timon lepidus lepidus* son nom vernaculaire de Lézard ocellé. Île d'Oléron, station la plus septentrionale connue pour l'espèce (Charente-Maritime). M. Cheylan

avant celles du lézard vert. Les accouplements se déroulent au printemps (avril, mai et juin), les pontes (entre 5 et 24 œufs) en début d'été (de mi-mai à début juillet en Provence) et les naissances au début de l'automne (seconde moitié de septembre et première partie d'octobre). L'incubation des œufs dure entre 70 et 95 jours. L'espérance de vie est assez courte : 5 à 6 ans en moyenne pour une longévité maximale d'environ 10-11 ans dans la nature et jusqu'à 17 ans en condition de captivité. La maturité sexuelle est généralement atteinte lors du troisième printemps, à un âge de 32 ou 33 mois pour une taille (tête + corps) de 14 cm. Dans le sud de la France (Crau) et sur l'île d'Oléron, la maturité sexuelle peut être atteinte dès 2 ans chez certains individus (CHEYLAN & GRILLET 2004, 2005).

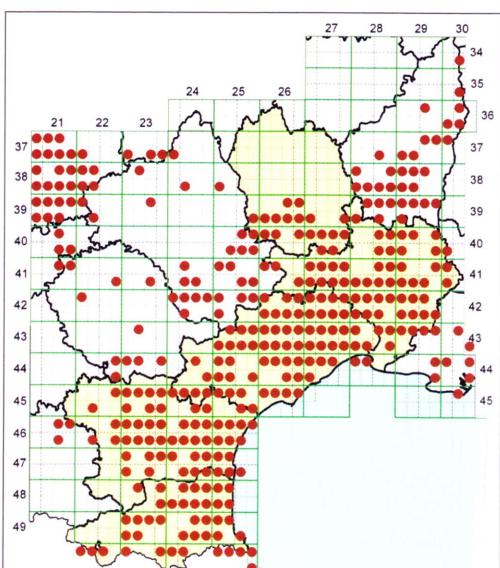
Le régime alimentaire est composé pour l'essentiel d'insectes (surtout des Coléoptères) et plus accessoirement d'Arachnides et de Mollusques (Escargots). Certaines populations consomment régulièrement des baies (fruits de Genévrier, d'Éphédra), notamment en fin d'été et en automne (GRILLET *et al.* 2010a). La consommation de petits vertébrés (lézards, oisillons, petits rongeurs) est exceptionnelle et aucun cas de préation sur des vertébrés n'a été signalé au cours de l'enquête de répartition si ce n'est une tentative d'attaque (pas forcément alimentaire) sur un Lézard vert occidental (LPO AVEYRON 2008). Du fait de sa taille, le Lézard ocellé est la proie de nombreux rapaces. Dans le sud de la France, il est consommé assez régulièrement par la Couleuvre de Montpellier.

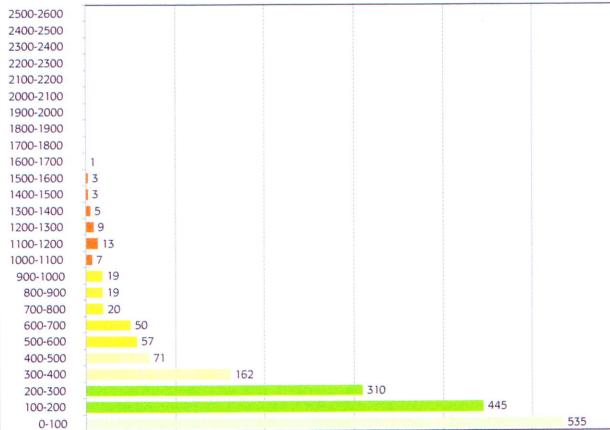
RÉPARTITION

Le Lézard ocellé occupe une grande partie de la péninsule Ibérique et certaines régions du sud et de l'ouest de la France. En Italie, il est cantonné à la région ligure, jusqu'à Portofino vers l'est où il n'a pas été confirmé par des observations récentes. La distribution française comprend trois grands ensembles : un ensemble méditerranéen circonscrit à l'aire bioclimatique méditerranéenne, un ensemble « lotois » centré sur le département du Lot et un ensemble « atlantique » limité à la côte du Bassin aquitain (CHEYLAN & GRILLET 2005).

Dans la région considérée, le Lézard ocellé est bien réparti sur l'ensemble de l'aire méditerranéenne, et plus sporadique au-delà : Tarn, Aveyron, Lozère, Lot, extrême sud-ouest du Cantal où l'espèce a été redécouverte récemment (A. TEYNÉ, com. pers.). L'importante population « lotoise » paraît isolée de cette aire de distribution méditerranéenne, malgré la présence de populations relictuelles entre le Lot et le Languedoc. La limite nord de la population « méditerranéenne » se situe vers Sarras dans la vallée du Rhône (carte 3034-6, D. PONSON), mais l'espèce reste à rechercher plus au nord, sur les versants rocheux situés aux confins de l'Ardèche et de la Loire.

En Lozère, les observations les plus extrêmes ont été faites dans les gorges du Tarn, au nord d'Ispagnac (carte 2639-4, J. BOUARD). Dans cette partie du département, l'espèce se cantonne aux gorges,





Le Lézard ocellé

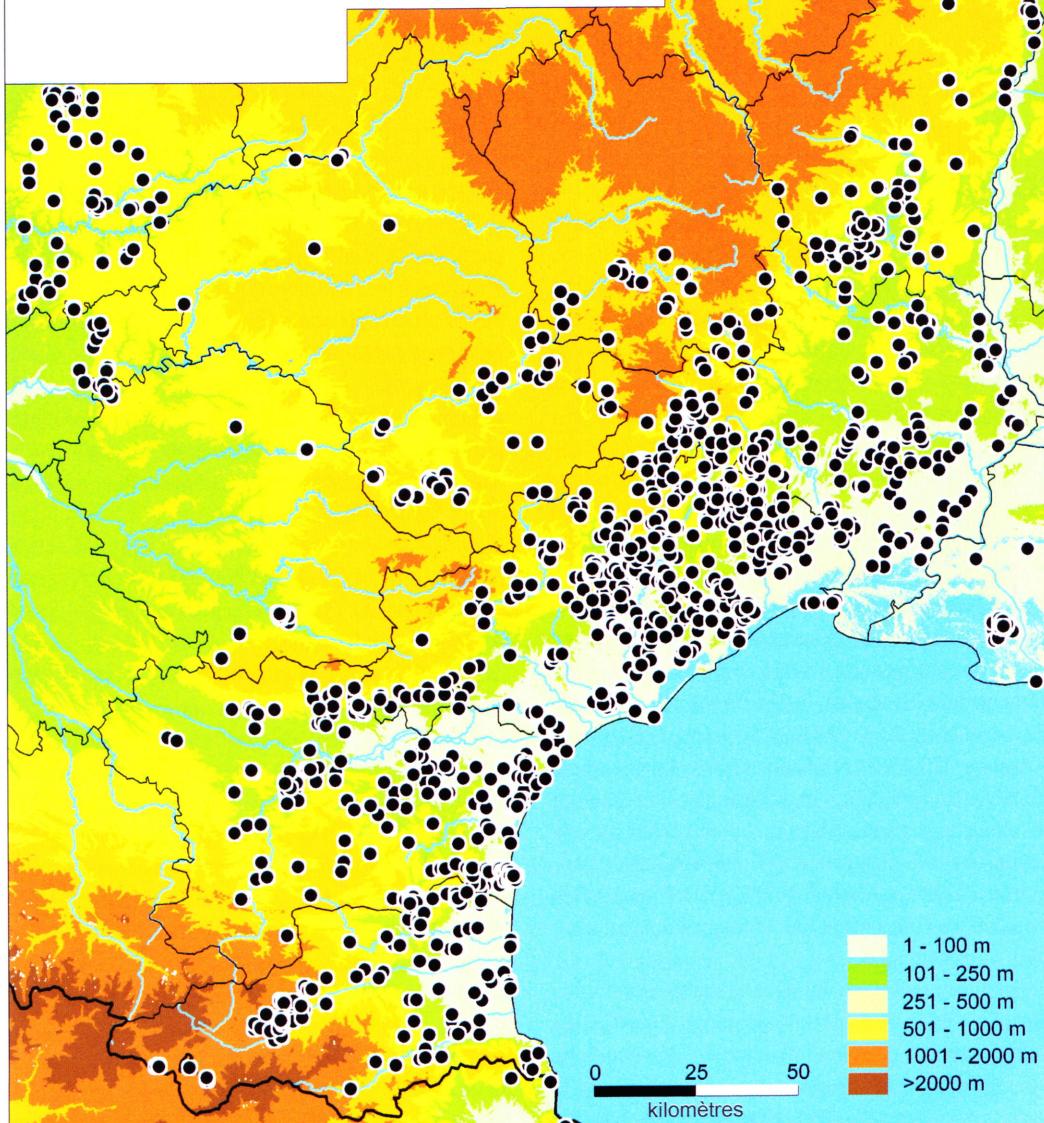
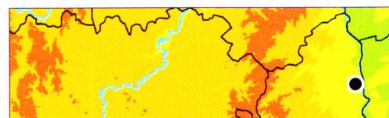
Timon lepidus

1791 données, dont 1790 localisées

355 huitièmes dont 249 en Languedoc-Roussillon

544 communes dont 422 en Languedoc-Roussillon

Altitudes : 0 à 1670 m, moyenne 238 m





Timon lepidus lepidus, juvénile dans son premier printemps. Près du Mas de Clergues (au sud-est d'Octon, Hérault).

M. Briola/Biotope

atteignant cependant les rebords des causses à la faveur de certains adrets, comme par exemple à Nabrigas dans les gorges de la Jonte et à Jouanas dans celles du Tarn (R. DESTRE com. pers.).

Dans l'Aveyron, le lézard ocellé est surtout présent dans la partie sud du département, sous forme de populations apparemment peu denses et relativement disjointes. Un peuplement plus ou moins épars, centré sur le Rougier de Camarès, occupe un triangle grossier Saint-Sernin-sur-Rance/Saint-Affrique/Camarès. Au sud-est du département, un noyau se situe aux environs de Millau et sur les contreforts occidentaux des Grands causses, avec des extensions dans les gorges de la Jonte et du Tarn. Dans la région de Rodez, quelques observations ont été faites en périphérie du causse Comtal (qui apparaît lui-même bizarrement inoccupé) : vallée du Dourdou non loin de Bozouls (2438-6, ONCFS), environs de Clairvaux d'Aveyron (2339-3, LPO AVEYRON 2008). Dans le nord du département, l'espèce est connue de plusieurs localités de la haute vallée du Lot (en limite avec le Cantal), entre Entraygues-sur-Truyère et Grand-Vabre (cartes 2337-8, J. MONFORT et 2337-7, O. POISSON). Ces populations sont à rattacher à l'ensemble lotois situé plus à l'ouest.

Dans le Tarn, si l'on exclut les observations situées dans l'extrême nord-est du département, clairement rattachées à la population lotoise, les observations les plus excentrées se placent au nord d'Albi, sur le causse de Garric (2241-8, F. NÉRI) et dans les boucles

du Tarn, vers le hameau d'Ambialet (2341-7, C. MAUREL, G. POTTIER). Au sud du département, une population assez conséquente occupe l'aérodrome de Castres-Mazamet à l'est de Labruguière (MAUREL 1990, POTTIER 2008, plusieurs observateurs). Cette population est cependant très menacée par l'extension d'une zone industrielle et vraisemblablement en voie de diminution. Deux observations isolées ont été faites plus à l'ouest : une entre Massaguel et Verdalle (carte 2244-4, J.-J. PLANAZ) et une sur le causse du Calel (2244-8, F. NÉRI).

En Ariège, le Lézard ocellé avait été mentionné par BERTRAND et CROCHET (1992) dans le nord-est du département où il semble ne pas avoir été confirmé depuis (cartes 2146-3 et 7). Les seules populations connues se situent dans le Plantaurel occidental et les Petites Pyrénées (ouest de Foix, rive gauche de la vallée de l'Ariège), juste en dehors de la zone concernée par l'atlas, et l'espèce n'a pas encore été revue entre la vallée de l'Ariège et le département voisin de l'Aude (POTTIER 2008).

Dans l'Aude, où il est largement répandu, les limites de distribution semblent se situer au niveau de Castelnau-d'Aspre, non loin de Mireval-Lauragais, à une dizaine de kilomètres avant le seuil de Naourouze (2245-6, P. BOURDIN).

Dans les Pyrénées-Orientales, le lézard ocellé pénètre profondément la chaîne pyrénéenne à la faveur de la vallée de la Têt et de ses affluents, jusqu'à Nyers en fond de vallée (2349-6, J. MURATET).



Juvénile observé à 1 670 m dans la réserve naturelle de Jujols (Pyrénées-Orientales). Il s'agit de l'observation la plus haute réalisée en France pour cette espèce. M. Briola/

Biotope

et jusqu'au Mas de la Trape dans la vallée de Cabrils (2349-5, F. BLANC). Cette population est totalement disjointe de la population située au sud de la chaîne, dans la haute vallée du Segre, aux environs de Err (2250-3, J.-P. VACHER), Llivia (2250-3, C. GAUTIER) et Latour-de-Carol (2250-2, M. CAMBRONY). Dans la vallée du Tech, l'espèce a été observée jusqu'à Prats-de-Mollo (2350-4, O. PEYRE).

Sur le littoral languedocien, le Lézard ocellé a été trouvé à plusieurs reprises sur le lido, entre Saint-Cyprien-Plage et Canet-Plage, vers Torreilles-Plage, aux Cabanes de Fleury à l'embouchure de l'Aude, aux environs de La Grande-Motte/le-Grau-du-Roi. En Camargue, il manque à peu près partout, à l'exception du secteur de la Tour du Valat où une population anciennement connue a été confirmée par des observations récentes (A. OLIVIER com. pers.). Une donnée isolée le mentionne en 1977 sur la plage d'Arles (carte 3045-2, J.-L. MICHELOT). De façon générale, le lézard ocellé est peu représenté dans les zones littorales humides (marais, lagunes) sauf si celles-ci sont entrecoupées de pointements rocheux (massif de la Clape, étang de Bages-Sigean). Il est ainsi commun sur l'île de Saint-Martin à proximité de Gruissan et au cap de Leucate.

La grande majorité des observations se situent entre 0 et 400 d'altitude (84 %), avec des records à 1670 m dans les Pyrénées-Orientales (réserve naturelle de Jujols, 2349-2, M. BRIOLA & V. RUFRAY), 960 m dans le Gard (massif de l'Aigoual, Serre de la Tourelle, 2741-1, M. DIGIER) et en Lozère (sommet du Chastelas de Montclar, au-dessus de Vialas, 2739-8, S. DULAU), 840 m en région Midi-Pyrénées, au Cade, au-dessus de Millau (Aveyron, 2540-7, F. POITEVIN) et 765 m en Ardèche à la tour de Brison (2838-7, G. ISSARTEL). Les plus hautes altitudes enregistrées dans les Pyrénées-Orientales sont donc plus élevées que les maximales connues pour les Alpes françaises et en Provence : 1200 m dans les Alpes-Maritimes (Ph. ORSINI, com. pers.), 1000 m au sommet de la montagne Sainte-Victoire dans les Bouches-du-Rhône (M. CHEYLAN). En Catalogne espagnole, *Timon lepidus* a été observé à l'altitude exceptionnelle de 2021 m sur le versant méridional de la Cim del Cuco (Pallars Sobirà, province de Lérida) (RIVERA et al. 2011).

VULNÉRABILITÉ

En France, la situation de l'espèce est préoccupante (voir CHEYLAN & GRILLET 2003, 2005). Plusieurs populations situées en limite nord se sont éteintes au cours du XX^e siècle, de même que deux des trois populations insulaires. Dans la zone couverte par l'Atlas, le Lézard ocellé est encore assez fréquent, mais rarement en fortes densités. Des cas d'extinctions locales ont été enregistrés ces dernières décennies. C'est le cas par exemple sur la commune de Vic-la-Gardiole (Hérault) où l'espèce était présente en bord de mer (bois des Aresquiers) au début des années 1980 et d'où elle a aujourd'hui disparu. De façon générale, le Lézard ocellé souffre de la destruction de ses habitats et de l'abandon quasi généralisé des pratiques agropastorales ancestrales, notamment l'abandon de l'élevage ovin traditionnel qui lui offrait les paysages ouverts auquel l'espèce est fortement inféodée. Le déclin du Lapin de garenne (voir POITEVIN et al. 2010) joue également un rôle important dans la raréfaction de l'espèce qui profite de ses terriers et de son action sur la végétation.

Les incendies de forêts constituent en revanche un élément favorable à la conservation du Lézard ocellé (SANTOS et al. 2010). Un plan national d'action a récemment été mis en œuvre par le ministère de l'Écologie pour préserver l'espèce.